

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
L'Essor à Fontenay-les-Briis.



HANDICAP

Un foyer "pour être acteur de sa vie"

Coupé de ruban officiel le 12 juin dernier à Fontenay-les-Briis. La ville, le Conseil général de l'Essonne, la région Île-de-France, l'Agence régionale de santé et la communauté de communes du Pays de Limours ont inauguré le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) L'Essor. Un ensemble de petites unités de vie implantées dans un cadre verdoyant où sont accueillis 36 adultes polyhandicapés souffrant d'épilepsie "pharmaco-résistante". 4 places d'accueil temporaire sont aussi disponibles. À l'origine de ce projet financé en grande partie par le département, deux associations : Vivre sa vie, qui regroupe des parents de personnes épileptiques, et L'Essor justement, dont le slogan est : "Pour être acteur de sa vie". "Ce foyer propose d'offrir à la personne accueillie un cadre de vie qui favorise son bien-être, son autonomie, l'exercice de la citoyenneté adapté à sa situation de handicap, le tout dans un espace sécurisant", résume la fiche technique de l'établissement. En d'autres termes, il s'agit ici de

permettre une "vie épanouie", et de limiter et pallier, autant que possible, les conséquences du handicap. En plus de l'hébergement et des activités sociales, les FAM assurent aussi un suivi médical et paramédical des résidents afin de prévenir l'aggravation des troubles. Une mission qui rentre tout à fait dans le schéma départemental de l'Essonne en faveur des personnes handicapées 2013-2018, qui s'inscrit dans la volonté du Conseil général d'augmenter le nombre de places d'accueil. Celui-ci vise à garantir "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées". Et surtout, il appréhende la question du handicap selon une logique de "parcours de vie", depuis la petite enfance et le dépistage précoce jusqu'à l'adaptation de l'offre aux personnes handicapées vieillissantes.



mag+ essonne.fr

En ligne, dans la rubrique Santé-Social, + d'infos sur le schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2013-2018.